

UNION MOTOCYCLISTE BITCHOISE

Secrétariat général - 9, rue de l'Abbé Hardy 57230 BITCHE ☎ 03 87 96 04 19 / email : umb.kauderer@gmail.com

Secrétariat pilotes : Gossmann Barbara 19 rue de Kembs 68440 HABSHEIM ☎ 06 26 42 57 53 barbaragossmann@gmail.com

☎ circuit : 03 87 96 01 70 site web : <http://www.umbitche.com>

REGLEMENT PARTICULIER DU MOTO CROSS DU 23 et 24 avril 2016

CIRCUIT : lieu-dit du Martins-Thal, CD 962, 57230 BITCHE / Longueur 1860m / Largeur 6m minimum.
CAPACITE : 40 pilotes solos
NATURE du circuit: Terrain sablonneux, silice

CATEGORIES ET DROITS D'ENGAGEMENT :

CATEGORIES	Droit d'engagement :	REGLEMENT
Championnat de France Junior	FFM	Se référer au règlement FFM, LML, LMRA de chaque catégorie
Championnat Alsace Lorraine Excellence,	40€ et 28€ pour les kids	
Trophée Alsace Lorraine		
Challenge Alsace Lorraine		
Espoir 85cc et Kids		

ENGAGEMENTS : Les engagements se font sur le site : <http://ffm.engage-sport.com/>

VERIFICATION DES LICENCES : A l'entrée du circuit à l'accueil le vendredi de 14h à 22h le samedi de 8h à 20h, dimanche de 7h à 8h30.

CONTROLE TECHNIQUE : Samedi de 9h30 à 14h30 : Chpt de France Junior ,Challenge et Espoir 85
Samedi de 14h30 à 19h Chpt Alsace Lorraine Excellence, Trophée et Kids
Dimanche de 7h30 à 8h30 : Chpt Alsace Lorraine Excellence, Trophée et Kids.
Tous les pilotes se présentant au contrôle technique devront au préalable avoir fait vérifier leur licence.

NUMEROS DE COURSE: Pendant les essais, les machines devront être munies de plaques numérotées réglementaires. Les numéros devront être clairs et précis, apposés sur toutes les plaques de la moto, ainsi que sur le côté gauche du casque.

ACCOMPAGNATEURS: Une zone délimitée accessible uniquement aux licenciés FFM (licence LAP) a été prévue pour les panneauteurs et mécaniciens.

CLASSEMENTS : selon règlements respectifs.

RECLAMATIONS : Réclamations à poser par écrit au directeur de course dans la demi-heure suivant l'affichage des résultats et accompagnées d'une caution de 75 €.

ASSURANCES : Conforme à la législation en vigueur de la F.F.M. - Assurance Gras Savoye 69628 Villeurbanne

PADDOCK : Pour des raisons de sécurité, le parc coureur sera fermé la nuit de 22h00 à 7h00. Un seul véhicule par pilote est autorisé à pénétrer et à stationner dans le parc coureur. Par son inscription, chaque pilote s'engage, lorsqu'il quitte le parc coureur, à nettoyer son emplacement pour le remettre dans l'état où il l'a trouvé lors de son arrivée. Le club se réserve le droit de prendre des sanctions envers les pilotes qui ne respectent pas les dispositions.
Les pilotes ou accompagnateurs souhaitant mettre en place un point de vente (stand) de produits manufacturés ou de services sont priés de se rapprocher de l'organisation au PC course afin de s'acquitter du droit de stand qui s'élève à 200€

ENVIRONNEMENT: Installez sous la moto un tapis de protection du sol pour tout ravitaillement ou séance de mécanique, Limitez les émissions sonores, Récupérez vos détritres, huiles et liquide de frein. Ne laissez pas vos pneus usagés dans le paddock, Respectez les zones de nettoyage motos, n'utilisez pas de détergents.

EAU et LAVAGE: Un espace LAVAGE MOTO muni d'une réserve d'eau est à la disposition des pilotes au centre du parc à coureur. **Aucun autre endroit ne sera toléré pour laver les motos.** Un point d'eau potable est à la disposition des pilotes ayant des cuves dans leur camion, avant l'accès au circuit, **rue Général Stuhl, 100m après le magasin Dia à Bitche** à partir du vendredi. Des douches sont à la disposition des pilotes près du lavage moto.

ORGANISATION: Les différentes prescriptions du code sportif national de la F.F.M. sont également obligatoires pour la présente épreuve.

PRIMES AUX PILOTES: Championnat de France Junior: barème des primes d'arrivée fixé par la FFM

SECURITE: L'utilisation de mini motos (XR, PITBIKE, PW...) est interdite sur le site et ses abords. Aucun pilote ne devra circuler en dehors du site ainsi que dans les zones réservées aux spectateurs avec sa moto de cross. L'essai des motos de cross s'effectuera sur une piste spécifique dénommée : « PISTE D'ESSAIS ». Les pilotes prendront toutes les dispositions nécessaires afin de se préserver du vol de leur(s) moto(s). Le club décline toute responsabilité en cas de vol.
Il est strictement interdit de faire du feu sur le site (pas de barbecue).

OFFICIELS FFM: Directeur de course : Jacquel Thierry
Commissaires sportifs : Gossmann Christian, Gossmann Olivier.
Délégué : Masini Claude
Responsable chronométrage : en attente de la FFM
Responsable transpondeur : en attente de la FFM
Responsable Technique : en attente de la FFM